

Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 11/DA/2017

(Séance publique)

Le jeudi 2 Mars 2017 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Riad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres concernant les travaux de réfection de la peinture intérieure et extérieure des bâtiments de divers sites de Bank Al-Maghrib en trois lots :

- Lot 1 : Centre de Vacances des Jardins de la Palmeraie à Marrakech ; Agence de Kenitra et Immeuble de la Place Piétri à Rabat ;
- Lot 2 : Agence d'Al Hoceima ; Centre de Vacances d'Immouzzet et d'Ifrane ;
- Lot 3 : Centre de vacances de Cabo Negro et de Tanger.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, sise Avenue Annakhil, Hay Riad, Rabat, (Tél : 05 37 54 89 52/54 - Email : bkam.ao@bkam.ma).

L'estimation du coût des prestations établie par la Banque ainsi que le montant du cautionnement provisoire pour chaque lot, sont les suivants :

Lot N°	L'estimation (en DH TTC)	Le cautionnement provisoire (DH)
1	478 536,00	7 000,00 (sept mille dirhams)
2	964 008,00	14 000,00 (quatorze mille dirhams)
3	415 200,00	6 000,00 (six mille dirhams)

Il est prévu une visite des lieux vivement recommandée selon le calendrier suivant :

- Le mardi 14 février 2017 à 10h00 au Centre de Vacances des Jardins de la Palmeraie à Marrakech ;
- Le mercredi 15 février 2017 à 10h00 à l'Agence de Kenitra ;
- Le jeudi 16 février 2017 à 14h00 à l'immeuble de la Place Piétri à Rabat ;
- Le vendredi 17 février 2017 à 10h00 au Centre de Vacances d'Ifrane et à 14h00 au Centre de Vacances d'Immouzzet ;
- Le lundi 20 février 2017 à 10h00 à l'Agence d'Al Hoceima ;
- Le mardi 21 février 2017 à 10h00 au Centre de Vacances de Cabo et à 15h00 au Centre de Vacances de Tanger.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28,30 et 32 du règlement des achats de la Banque.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.